



# ELAN GYMNIQUE DE VILLENEUVE SUR YONNE

Association Régie par la loi 1901 Fondé et Déclarée en Août 1996  
J.O du 28 Août 1996, Ref 1060 - En Préfecture 08 Août 1996, w 893000004.  
Agrément DDJS n°89 S 365 du 25 septembre 2003  
N° Siren : 452 078 835 – N° Siret : 452 078 835 00017

Siège Social Mairie 99 rue Carnot t 89500 Villeneuve sur Yonne  
Tel : 06.27.28.08.79

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2011/2012

Nom et Prénom de l'enfant :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

Dpt :

Nom des Parents :

Nom du Tuteur Légal :

N° Tel :

Tel Portable :

Adresse E mail

---

---

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Profession des Parents :

N° Tel professionnel :

---

---

### SECTIONS :

Gymnastique Artistique Féminine	[ ]	Nb d'entraînement	
Tumbling / Les Z'Acrobates	[ ]	Nb d'entraînement	
Gymnastique Artistique Masculine	[ ]	Nb d'entraînement	(1)
A.G.L	[ ]	Nb d'entraînement	
Baby Gym	[ ]	1 entraînement	

J'accepte que mon enfant participe aux compétitions individuelles OUI [ ] NON [ ]

J'accepte que mon enfant participe aux compétitions équipes OUI [ ] NON [ ] **(2)**

**(1) LE SHORT EST OBLIGATOIRE LORS DES ENTRAÎNEMENTS**

**(2) SI OUI, JUSTAUCORPS DU CLUB OBLIGATOIRE POUR LES EQUIPES**

De plus, vous vous engagez à présenter votre enfant à la compétition ; faute de satisfaire à sa présence, le/la gymnaste devra obligatoirement présenter un certificat médical avant la compétition.

En cas d'urgence, préciser SVP le nom de la personne à joindre en priorité, ainsi que le n° de téléphone :

Si votre enfant a une particularité médicale, traitement (s) ou autres, il est indispensable de le consigner auprès des cadres entraîneurs afin de gérer au mieux la situation (les réponses resteront confidentielles):

### **POSSIBILITE DE REGLER EN PLUSIEURS FOIS LES COTISATIONS à savoir**

1<sup>er</sup> échéance – à l'inscription

2<sup>ème</sup> échéance – le 30 octobre

3<sup>ème</sup> échéance – le 27 novembre soldant le dossier.

Le trésorier établira en 2 exemplaires un reçu pour chaque encaissement.

Les parents souhaitant opter pour le paiement différé devront s'engager à l'inscription, à verser la totalité de la somme, même au cas où l'enfant changerait d'avis avant l'encaissement de la totalité de la somme engagée à l'inscription.

Villeneuve sur Yonne le :

Signature des Parents ou Tuteur Légal

(1) Cocher la case dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant

\* \_ \* \_ \* \_ \*

<b>CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION</b>			
<b>Règlement</b>		<b>Dossiers</b>	<b>OUI</b>
<i>Montant de la cotisation :</i> .....	Montant Justaucorps : .....	Fiche Renseignements	
		Règlement Intérieur	
<i>Montant Total :</i> ..... <i>Règlement le :</i> ..... <i>En ..... fois</i>	Montant survêtement : .....	Autorisation Parentale	
		Certificat Médical	
<i>BANQUE :</i> ..... <i>Espèces / chèque</i>	Montant Total : .....	Photo	
	Espèces / chèque	Enveloppes timbrées	
<i>N° chèque:</i> ..... <i>N° chèque:</i> ..... <i>N° chèque:</i> .....		Assurance FFG	
	N° chèque: .....		
	N° chèque: .....		